

APPEL A PROJET

Ouvert à toutes les compagnies
professionnelles lotoises

Journée professionnelle de présentation
des spectacles en création et diffusion

Mardi 22 novembre 2022 au théâtre de l'Usine à Saint-Céré

Cet appel à projet s'inscrit dans le cadre d'une journée professionnelle lotoise organisée par Lot arts vivants, en partenariat avec le Département et les structures culturelles lotoises : Théâtre de Cahors, Astrolabe Grand Figeac, Théâtre de l'Usine Saint Céré - scène conventionnée et l'Arsenic à Gindou.

L'édition 2022 se déroulera au théâtre de l'Usine à Saint-Céré.

L'objectif de cette journée est de vous permettre de présenter à un public professionnel vos projets de création ou vos spectacles prêts à la diffusion, pour les inviter à se positionner sur un accueil en résidence, une éventuelle coproduction ou une diffusion de votre spectacle. Sont ainsi invités les programmeurs régionaux et représentants de collectivités (Saisons culturelles, associations programmant des spectacles, médiathèques, réseaux, associations départementales et régionales, Département, Conseil Régional, PNR,...).

Un dossier de présentation des projets sera envoyé aux programmeurs en amont.

Note importante : Cet appel à projet est ouvert à toutes les équipes artistiques professionnelles du département du Lot proposant un projet en danse, théâtre, cirque, arts de la rue et interdisciplinaire, pour les créations comme pour les diffusions. Une même compagnie peut déposer un projet à la fois pour la création et pour la diffusion mais le comité sélectionnera obligatoirement un seul dossier sur les deux.

INFORMATIONS PRATIQUES

> **Date de la journée professionnelle :** Mardi 22 novembre 2022, de 9h00 à 17h (à confirmer)

> **Lieu :** théâtre de l'Usine – Saint-Céré

> **Informations techniques :**

- **Montage et filage :** Lundi 21 novembre (un planning précis sera établi par la suite)

- **Dimensions du plateau :**

- Profondeur : 8 m
- Ouverture : 16 m de mur à mur
- Hauteur : 7 m
- Pente : 0 %
- Accès décor par quai de déchargement
- Tout décor doit être ignifugé

➤ **Le jour J :** Nous vous invitons à venir avec vos dossiers imprimés, une table sera prévue spécifiquement à cet effet dans un espace dédié.

Lot arts vivants

Agence départementale pour le spectacle vivant

Cité Bessières - Rue Pierre Mendès France - 46000 CAHORS

Tél : 05 65 20 60 30 – E-mail : contact@adda-lot.com

www.adda-lot.com / www.facebook.com/lot.arts.vivants

PROJET DE CREATION

Le temps de présentation imparti à chacun sera de **25 minutes**.

Nous vous invitons à vous emparer de ce temps pour présenter la compagnie, valoriser votre démarche en présentant aux programmeurs votre projet de façon originale qui leur permette de comprendre le propos tout en ayant une approche de votre univers. Les présentations se déroulant sur le plateau, nous vous laissons bien sûr le choix de faire ce que vous souhaitez (lectures, extraits de répétitions, extraits vidéos, etc.), en gardant un temps d'échange avec la salle.

Notes sur la technique :

La scène vous donne la possibilité de faire une présentation avec de la technique, mais **le temps d'installation ne pourra excéder 5 minutes**.

En fiche 2, nous vous demandons de nous transmettre vos demandes techniques particulières pour le jour de la présentation, en sachant qu'une implantation lumière unique sera installée. Nous ferons notre possible si vous nous transmettez en amont des demandes particulières.

De même, concernant le son ou la vidéo, nous vous remercions de nous indiquer d'ores et déjà vos besoins pour pouvoir y répondre favorablement.

Critères pour déposer un dossier de spectacle en création :

- Avoir son siège social dans le Lot.
- Avoir la licence 2 d'entrepreneur de spectacle.

Préparation de votre présentation :

Les compagnies retenues pour les projets en création devront **impérativement** participer à **une journée de préparation et d'échanges** sur la présentation qu'elles souhaitent faire le jour J (rappel des documents à préparer, échanges sur le contenu de la présentation...). Ce temps de préparation se déroulera avec un ou une intervenant.e professionnelle qui vous accompagnera dans la préparation de votre présentation. **La date est à préciser.**

Frais : Le déjeuner du midi du mardi 22 novembre pour les artistes présents sera pris en charge par Lot arts vivants.

Aucun frais de transport ni hébergement ne sera pris en charge.

Note importante : La présence de l'artiste porteur du projet est obligatoire pour la journée de préparation en octobre ainsi que pour la journée professionnelle.

SPECTACLE EN DIFFUSION

Notes sur la technique : Les montages, réglages et filages seront organisés la veille. Le théâtre fera le maximum pour respecter les fiches techniques, mais étant donné le nombre de spectacles, des simplifications seront sûrement nécessaires.

Conditions et critères pour déposer un dossier de spectacle en diffusion :

- Avoir son siège social dans le Lot.
- Avoir la licence 2 d'entrepreneur de spectacle.
- Les compagnies ayant été sélectionnées en année « n-1 » en diffusion ne pourront pas être sélectionnées à nouveau en diffusion en année « n ».
- Les compagnies ayant été sélectionnées en création en année « n-1 » pourront être sélectionnées en diffusion en année « n ».
- Votre spectacle doit être prêt à jouer. La création doit être terminée.
- Il doit pouvoir être installé sur la scène en une demi-heure maximum (pré-montage en amont).
- Le spectacle devra pouvoir s'adapter techniquement au lieu.
- Une attention particulière sera portée aux créations récentes.

Conditions d'accueil et prise en charge pour les spectacles en diffusion :

- L'équipe technique du Théâtre de l'Usine est présente avec les compagnies sur les temps de montage et démontage et sur toute la journée professionnelle.
- **Rémunération des artistes sur le plateau** (et technicien éventuel si indispensable) : un cachet par artiste

sur la base minimum de la grille SYNDEAC à la date d'exécution.

- **Repas** : Le déjeuner du midi des artistes (et technicien éventuel) sera pris en charge pour la journée professionnelle du 22 novembre.
- **Hébergement et transport** : Aucun hébergement ni frais de transport ne sera pris en charge.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Pour le **26 juin 2022** au plus tard, merci de nous faire parvenir à l'adresse suivant : marianne.poletti@lot-artsvivants.fr :

- La Fiche 1 : récapitulatif de votre projet
- Impérativement : un visuel en jpeg en bonne définition en précisant les crédits.
- Un dossier présentant votre projet.
- La copie de la licence 2 d'entrepreneur de spectacle.
- **Uniquement pour les créations** : la Fiche 2 ci-contre - Précision sur la présentation lors de la journée professionnelle.
- **Uniquement pour les diffusions** : la fiche technique du spectacle impérativement.

Tout dossier incomplet, ainsi que les dossiers reçus après le **26 juin**, ne seront pas étudiés.

ET LA SUITE ?

Suite à cette journée, les programmateurs et Lot arts vivants se réuniront, dans l'objectif de proposer un accompagnement spécifique à l'un des projets présentés : résidence de création, actions de médiation, plusieurs diffusions dans les différents lieux du département...

Lot arts vivants communiquera également aux programmateurs présents des informations sur la suite des projets présentés (sortie de résidence, répétitions publiques, premières...). Pensez à bien nous tenir informés de l'avancée de vos créations !

Un questionnaire d'évaluation devra être complété par les équipes artistiques afin de mesurer les retombées de cette journée pour chaque projet présenté.

IMPORTANT

INSCRIVEZ-VOUS A L'ESPACE COMPAGNIES !

Que vous présentiez ce jour un projet de spectacles ou pas, nous invitons toutes les compagnies lotoises à venir participer à l'Espace Compagnies dans un espace dédié. Celui-ci permet aux artistes de présenter leur univers et leurs spectacles à travers une installation de leur choix (une table et des chaises peuvent vous être fournies sur demande). Sur la journée, un temps spécifique sera laissé aux professionnels pour déambuler dans cet espace. Le montage de vos installations sera organisé la veille, le lundi 21 novembre.

Frais :

Aucun frais ne sera pris en charge.

Pour vous inscrire à l'Espace Compagnies : envoyez un mail à marianne.poletti@lot-artsvivants.fr au plus tard le **26 juin 2022** en remplissant les champs suivants :

- Nom compagnie :
- Nom du contact :
- Téléphone :
- Besoin d'une table : Oui/Non
- Besoin de chaises : Oui/Non, nombre :

FICHE 1 : RECAPITULATIF DU PROJET TOUS PROJETS CONFONDUS

Projet en création

Projet prêt à la diffusion

Nom de la compagnie :

Titre du spectacle :

Nom éventuel de l'auteur :

Discipline(s) :

Type de public (âge) :

L'histoire / Le propos :

(avec court extrait du texte si vous le souhaitez)

Intentions / notes de mise en scène :

Distribution / L'équipe :

Pour les créations :

- **Calendrier prévisionnel de création :**

Pour les diffusions :

- **Calendrier de tournée** (indiquer les dates passées et futures) :

Quelques éléments techniques :

- **Dispositif scénique :**
- **Jauge :**
- **Spectacle pouvant être joué à l'extérieur ou en salle ?**
- **Autre élément particulier :**
- **Pour les diffusions- Temps de montage la veille et le jour J :**

Durée du spectacle :

Prix de cession (si vous le souhaitez) :

Partenaires (spécifier **impérativement** pressentis ou acquis) :

Siège Social :

- **Nom Compagnie :**
- **Adresse :**
- **Code Postal :**
- **Ville :**

Adresse de correspondance si différente :

- **Nom contact :**
- **Adresse :**
- **Code Postal :**
- **Ville :**

Contacts :

- Nom du contact :
- Téléphone :
- Mail :
- Site internet :

Présentation concise de la compagnie (environ 10 lignes) :

La compagnie sera également présente dans l'Espace Compagnie :

Oui

Besoin d'une table : Oui Non

Besoin de chaises : Oui, nombre : Non

Non

Merci de nous faire également parvenir **impérativement un visuel** (format Jpeg) en bonne définition et en spécifiant les crédits.

Nom crédits photo (obligatoire) :

Autre élément que vous souhaitez nous communiquer :

Les éléments demandés ci-dessus sont indispensables car, si votre projet est retenu, ils figureront dans le dossier envoyé aux programmeurs.

FICHE 2 : PRECISION SUR LA PRESENTATION DES PROJETS EN CREATION

Description de votre présentation :

.....
.....
.....
.....
.....

Demands techniques :

- Vidéoprojecteur
 - support envisagé :
 -
- Son
 - support envisagé :
 -
-
-

*Attention, nous vous rappelons que **le temps d'installation ne pourra excéder 5 minutes.***